Saint-Pierre-Eynac

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2018

SOMMAIRE

03 Le mot du Maire
Bloc notes

04 Vivre à Saint-Pierre-Eynac

08 Etat civil 2017

09 Comptes rendus des conseils

14 Ecole et projets

16 Associations

18 Actualités

22 Manifestations 2018

Bulletin Municipal de Saint-Pierre-Eynac. Textes et diffusion : Mairie de Saint-Pierre-Eynac.
Crédit photos : Fotolia, Mairie de Saint-Pierre-Eynac, associations, La Tribune le Progrès, AURAND Myriam, DUCASSE Roselyne, studio N°3.

Création : agence de communication print et web studio N°3
www.studioN3.fr - 06 83 33 34 53

Dépôt Légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions, qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le mot du Maire

Avec l'année 2017 s'achève une période riche en bouleversements démocratiques, pour notre pays, avec l'élection d'un nouveau Président de la République, pour le Département, avec le renouvellement de nos parlementaires et l'arrivée d'une nouvelle députée et d'un nouveau sénateur. Tous ces éléments ont marqué une année élective importante pour notre avenir commun.

2017 fut aussi pour nous la mise en route de notre nouvelle Communauté de Communes avec une forte activité déployée par tous pour harmoniser un service pour l'ensemble de nos 22 communes. Cette fusion du Mezenc et du Meygal s'est globalement bien passée grâce à une volonté de réussite partagée par les élus du territoire, mais aussi grâce à l'attitude des plus responsables de nos personnels qui ont beaucoup contribué à la mise en œuvre de cette évolution. Aujourd'hui, nous sommes dotés d'un projet de territoire et aussi de moyens financiers conséquents pour la réalisation de nos investissements respectifs.

Saint-Pierre-Eynac poursuit son développement démographique. 2018, année du recensement sera l'occasion de faire le point. Vous découvrirez dans ce bulletin les agents recenseurs et je souhaite que le meilleur accueil leur soit réservé.

Concernant les investissements communaux, le projet d'aménagement de la mairie a démarré et devrait se concrétiser dans le premier semestre. Nos efforts se poursuivent également sur les travaux de la voirie communale mais aussi sur les travaux de maintien du petit patrimoine. Nous continuerons à l'avenir dans cette voie. Seul point inquiétant, c'est l'évolution des finances locales, qui, il faut bien le constater sont toujours à la peine.

Notre zone d'activité intercommunale de Lachamp a vu cette année de nouvelles entreprises s'installer et le taux d'occupation affiche complet. Nous avons du élargir le périmètre et nous nous réjouissons d'avoir avec la Communauté de Communes réussi à accueillir le projet de développement de l'entreprise Biofloral. D'importants travaux de terrassement et de viabilité sont en cours, la construction de la nouvelle entreprise devrait voir le jour courant 2018. C'est un atout économique de taille pour notre territoire.
Un grand merci à tous ceux qui ont contribué, à divers titres, pour que ce projet se réalise.
Merci aussi aux dirigeants de Biofloral qui ont choisi de rester à Saint-Pierre-Eynac.

Notre monde associatif se porte bien et continue d'oeuvrer au service du dynamisme de notre collectivité.

Je souhaite à tous une excellente année 2018, beaucoup de bonheur et de réussite et surtout je formule des vœux de bonne santé pour chacun et de paix dans un monde si bouleversé.

Raymond ABRIAL
Maire de Saint-Pierre-Eynac et Conseiller Départemental

Bloc notes

Mairie

Tél. : 04 71 03 00 56 - Fax : 04 71 57 69 41
Email : commune-stpierre-eynac@orange.fr
Horaire d'ouverture de la mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 - 12 h et 13h45 - 17h.
Mercredi : 8h45 - 12 h.

Raymond ABRIAL :
Tél. : 04 71 08 73 19 - Port. : 06 81 67 85 61

Assistante sociale :
Agnès MERCIER : 04 71 03 80 32
Permanence le lundi sur rendez-vous
et le jeudi de 9h à 11h30.

La Poste

Tél. : 04 71 03 00 50
Horaire d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h - 16h.
Vendredi : 14h - 16h.
Samedi : 9h - 12h.

Numéro d'urgence

Pompiers : 18.
Samu : 15.
Gendarmerie de St Julien : 04 71 08 70 03

Communauté de commune

Tél. : 04 71 01 14 34
Horaire d'ouverture :
Lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermé le vendredi après-midi.

Déchetterie

Tél. : 04 71 01 37 72
Horaire d'ouverture :
Lundi, mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18 h.
Jeudi et vendredi : 14h - 18h.

Maison des loisirs

Réservations : M. RICHAUD au 04 71 57 66 63

Alain Guérin : 40 ans au service de la commune, un engagement remarquable

C'EST POUR NOUS TOUS, BEAUCOUP DE PLAISIR ET D'HONNEUR, DE COMPTER PARMI LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL NOTRE AMI ALAIN GUERIN QUI JUSTIFIE AUJOURD'HUI DE 40 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE SES CONCITOYENS EN TANT QUE PREMIER ADJOINT.

En mars 1977, aux côtés d'une équipe renouvelée menée par Jean-Paul Chalendard, Alain a été élu par le Conseil Municipal afin de seconder le Maire en acceptant la responsabilité de premier adjoint.
Cette responsabilité fut renouvelée au fil des mandats passés et depuis 2001 il est toujours à mes côtés et apporte à la commune et à moi-même son expérience et ses connaissances nombreuses acquises par une pratique enrichissante du fait des multiples et diverses tâches qu'il y a accomplies au quotidien. C'est une partie de la mémoire collective de notre cité qu'il représente.

Alain est un élu précieux pour une commune et pour une équipe municipale.
Il exerce également au sein de l'intercommunalité depuis longtemps la fonction de conseiller communautaire. Il est investi par ailleurs au Syndicat des ordures ménagères (SICTOM Emblavez Meygal) en tant que vice président et aussi au Syndicat des Eaux du Velay Rural en tant que délégué.

Dans la commune, Alain gère l'emploi du temps des employés techniques et il supervise les travaux à réaliser au quotidien.
C'est dans la discrétion qu'il enfourche souvent son vélo pour aller contribuer à résoudre les nombreux problèmes survenant dans la commune.

Très fidèle à ses engagements et toujours assidu et convaincu de ce qu'il y a lieu de faire pour la commune, Alain GUERIN a dédié une partie de sa vie au service des autres : 40 ans de dévouement, d'abnégation et d'engagement, c'est un parcours qui mérite respect et admiration.

Nous aurons l'occasion courant 2018 de marquer cet évènement en organisant un moment convivial pour remercier Alain pour le travail accompli et à réaliser encore, nous l'espérons.

Cher Alain, notre belle commune de Saint-Pierre te doit bien cette reconnaissance. Et c'est en son nom avec le conseil municipal et les employés communaux que je te dis merci pour tout ce que tu as fait pour la faire grandir.

Raymond ABRIAL

99ème anniversaire de l'armistice de 1918

Le 99ème anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulé le dimanche 12 novembre en présence des anciens combattants, la municipalité, la gendarmerie, les pompiers, l'institutrice et la population.
Les élèves de l'école : Corentin, Fanny, Louis, Antoine, Maeva, Fabien, Eloïse, Manon, Lou-Anne et Noa lisaient le message de l'union départementale des anciens combattants.
Puis Raymond Abrial, Maire donnait la lecture du message du secrétaire d'État.
Une minute de silence était observée à la mémoire des morts et Henri Jourde déposait une gerbe au pied du monument aux morts.

Commémoration des pompiers et gendarmes

La minute de silence a eu lieu après le depot de gerbe et la cérémonie s'est terminée par l'hymne national.

Rénovation du patrimoine communal

Rénovation du four de Cellier réalisée par Joseph LHOSTE artisan lauzeur

Rénovation du lavoir de Tournecol réalisée par l'Association MEYGALIT

Rénovation des bachats de la Mouleyre à l'initiative des habitants des villages de La Mouleyre, Le Rivet, Sabadel ; nettoyage effectué par les habitants

Rénovation du four du Rivet réalisée par Joseph LHOSTE artisan lauzeur

Rénovation du puits d'Eynac réalisée par l'Association MEYGALIT

Rénovation du four de Lardeyrol réalisée par Joseph LHOSTE artisan lauzeur

Bilan de l'année 2017

(au 15/12/2017)

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
Budget prévisionnel	681 000,00 €	681 000,00 €	867 541,00 €	867 541,00 €
Réalisé	337 402,03 €	314 113,73 €	613 610,23 €	733 882,49 €
	Bâtiments communaux : 69 587,66 € cimetière (columbarium) : 5 050,00 €	Excédent fonctionnement : 253 329,41 €	Dépenses générales (eau, électricité, administratif, école, entretien) : 184 802,43 €	Remboursements frais de personnels : 1 410,00 €
	Voirie-réseaux : 67 575,91 € + 6 912 € + 2 724 €	Dotations : 18 650,91 €	Charges personnel, servies extérieurs, impôts taxes… : 248 694,50 €	Produits divers (cantine, bois, concessions...) : 21 286,58 €
	Ecole informatique : 1 237,74 € Mobiliers divers : 1 512,84 €	Subventions : 31 810,00 €	Gestion courante (CCAS, contributions, cotisations, indemnités, atténuation produits, exceptionnel...) : 118 566,78 €	Impôts et taxes : 327 706,41 € Dotations : 353 299,71 €
	Emprunts : 143 494,61 €	Emprunt : 0 €	Intérêts : 51 223,11 €	Autres : 9 885,76 €
	Petits matériels : 420,00 €	Amortissements : 10 323,41 €	Amortissements : 10 323,41 €	Loyers : 20 294,03 €

C'est nouveau !

Ride Acedemy est une association de jeunes pilotes (quad et moto) habitants pour la plupart sur la commune de Saint Pierre Eynac.

Leur but, faire découvrir et embellir l'image de cette passion commune les sports mécaniques.

L'association est composée d'une dizaine de pilotes de tout niveaux, allant de simple loisir jusqu'au championnat de France et même mondial.

Des événements sont créés tout au long de l'année pour les aider à financer leurs saisons, on les retrouve aussi prêtant main forte bénévolement sur des événements tels que des téléthons, entretien de chemins communaux etc..

Recensement obligatoire à 16 ans

DÉMARCHE CIVIQUE ESSENTIELLE, LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE EST LA DEUXIÈME ÉTAPE DANS LE « PARCOURS DE CITOYENNETÉ ».

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Naissances

- **1er janvier**
  PAGE Milàn
  Fils de Loïc PAGE
  et Caroline VIGIER, Tournecol
- **26 mars**
  Timothé CHAPATTE
  Fils de Adrien CHAPATTE
  et Alice CHEVALLEY, Le Coudert
- **30 mars**
  Lyam ABRIAL
  Fils de Fabien ABRIAL
  et Clarisse PEYRARD, Les Sauces
- **14 mai**
  Tara DARNE
  Fille de Ludovic DARNE
  et Eva DURAND, Eynac
- **29 juillet**
  Emilia PALMIERI
  Fille de Raphaël PALMIERI
  et Emilie OLIVIERI, Le Bourg
- **4 août**
  Isaac VANSTRASEELLE
  Fils de Manuel VANSTRASEELLE
  et Charlène BOREL, Montoing
- **17 août**
  Loane SEFOURT
  Fille de William SEFOURT
  et Murielle PHILIPPE, Lardeyrol
- **7 septembre**
  Thomas DELLA-BIANCA
  Fils de Sébastien DELLA-BIANCA et Hachim DJOUMA LILA, Le Bourg
- **27 novembre**
  Amaël DAMGE PAYS
  Fils de Alexis DAMGE
  et Emmanuelle PAYS, La Paravent
- **27 novembre**
  Claire ROUX
  Fille de Patrice ROUX
  et Anaïs BOUDOYEN, Le Bourg
- **8 décembre**
  Mathis ROUX
  Fils de Sylvain ROUX
  et Jenifer CLERJON, Monnac
- **22 décembre**
  Raïley, Sheyenne ARNAUD
  Fille de Arthur ARNAUD
  et Lesly GIMENEZ, Le Bourg

Mariages

- **18 février**
  David BOYER et Sandra GIRARD
  Lachamp
- **24 juin**
  Charles MIALON et Elodie PELISSE - Tournecol
- **29 juillet**
  Daniel SIMON et Isabelle MIKOLAJCZAK - Montoing
- **10 décembre**
  Thierry ALLIROL et Alice MOREAU
  Marcilhac

Décès et transcriptions de décès

- **21 janvier**
  Patrice MEUNIER
  Le Bois de Sinzelles
  Domicilié Le Puy-en-Velay
- **16 février**
  François YZOARD - La Vigne
- **1er juillet**
  Léon MARTIN - La Vizade
- **19 juillet**
  Alain TERRASSE - Monnac
- **3 août**
  Marcel FAURE
  Montoing
  Domicilié Saint-Etienne-Lardeyrol
- **9 novembre**
  Louis SILVE - Lardeyrol

Conseil municipal du 13 janvier 2017

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
L'assemblée délibérante de la Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal a délibéré le 7 janvier 2017 pour l'adoption de la fiscalité professionnelle unique et les modalités de création et de composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Cette commission est composée des membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque commune disposant d'au moins un représentant.
Afin d'assurer une représentation équitable de chaque commune, la représentation suivante a été adoptée par la communauté de communes :
- 1 représentant titulaire et un représentant suppléant pour les 17 communes de moins de 1000 habitants
- 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour les communes de plus de 1000 habitants (Lantriac, Laussonne, Le Monastier sur Gazeille, St Jullien-Chapteuil, St Pierre-Eynac).
La commune doit désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants afin de siéger au sein de cette commission.
Après délibération, à l'unanimité sont désignés :
- Titulaires : Raymond ABRIAL – Roselyne DUCASSE
- Suppléants : Alain GUERIN – Nathalie SUREL

CONVENTION ADHESION FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS
Le Maire fait part au conseil municipal de demandes de plusieurs habitants de la commune de se rapprocher de la Fondation 30 millions d'amis en raison de son expertise reconnue et de son savoir faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

La fondation propose aux communes qui le souhaitent d'adhérer par la signature d'une convention visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction en accord avec la législation en vigueur.
Cette convention précise, entre autres, les modalités d'intervention et les frais inhérents aux opérations, à savoir, capture, transport et garde des animaux à la charge de la commune. Les frais de stérilisation et tatouage des chats errants sont pris en charge à hauteur de 80 € pour une ovariectomie + tatouage et à hauteur de 60 € pour une castration + tatouage. Les factures seront réglées directement par la fondation au praticien.
Le conseil municipal émet un avis favorable à la signature de cette convention avec la Fondation 30 Millions d'amis.

PARTICIPATION CLASSES TRANSPLANTEES COLLEGES PRIVE ET PUBLIC ST JULIEN-CHAPTEUIL
Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à un accord de principe sur une aide financière à verser aux enfants scolarisés dans les collèges privé et public de St Julien-Chapteuil la somme de 7,50 € par enfant, par nuit pour un séjour avec nuitées et 4 € par enfant, par nuit par un séjour sans nuitée.

BULLETIN MUNICIPAL
Le conseil municipal décide de démarcher les annonceurs publicitaires et l'éditeur pour l'édition du bulletin municipal 2017, fixe la participation publicitaire au tarif de 120 € TTC et autorise le Maire à encaisser ces sommes et à signer les actes afférents à l'édition de ce bulletin.

CONVENTION D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE
Après délibération, le conseil municipal décide d'adhérer dès 2017 à l'association des maires ruraux de France de Haute-Loire pour un montant annuel de 130 €. Cette association a pour objet de défendre la liberté municipale ainsi que de faire prendre en considération par les pouvoirs publics les problèmes spécifiques des communes rurales.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-LOIRE
Après délibération, le conseil municipal décide d'adhérer à la proposition de convention d'adhésion au service prévention du CDG 43 pour la mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection et pour des missions d'assistance et conseil en sécurité et santé au travail.
Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer cette convention.

VENTE TERRAIN APPARTENANT AUX HABITANTS DE LA SECTION DE LACHAMP TRANSFERT DES BIENS DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SECTION DE LACHAMP A LA COMMUNE
Suite à consultation des habitants de la section de Lachamp le 19 novembre 2016 portant sur la demande de Mme Mayaud de Lachamp d'acquérir une partie du terrain sectionnal cadastré section G 561, les résultats ont été les suivants :
- nombre d'électeurs inscrits : 55
- majorité : 28
- nombre de suffrages exprimés : 16
- ont voté pour le projet : 15
- ont voté contre le projet : 1
- ont voté nul : 0
Le conseil municipal demande à Mr le Préfet de la Haute-Loire de bien vouloir prendre un arrêté de transfert des biens, droits et obligations de la section de Lachamp à la Commune dans la mesure où :
- moins de la moitié des électeurs a voté lors de la consultation
- lorsque depuis plus de 3 années consécutives, les impôts ont été payés sur le budget communal.

DETR 2017 : SUBVENTION ETAT – REALISATION COLUMBARIUM
Une demande de subvention de l'État dans le cadre de la DETR est sollicitée pour la réalisation au cimetière d'un columbarium. Le montant estimatif de ces travaux s 'élève à 4 208,34 € H.T.
Le financement proposé est :
- fonds propres commune : 3156,34 €
- DETR 2017 : 1 052,00 €
Après délibération, le conseil municipal décide d'effectuer cette demande de subvention au titre de l'année 2017, de valider le plan de financement présenté, d'inscrire le montant de ces travaux au budget 2017 et autorise Mr le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

DETR 2017 : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE
La commune de St Pierre-Eynac souhaite installer la nouvelle mairie dans les locaux de l'ancienne école. Pour ce faire, des travaux de rénovation et d'accessibilité doivent être entrepris.
Le montant estimatif de ces travaux de porte à 219 311,25 € H.T.
Le montant estimatif de maîtrise d'oeuvre se porte à 17 545 €
Le plan de financement serait le suivant :
- fonds propres de la commune 103 956,25 €
- subvention Région : 50 000,00 €
- DETR 2017 : 82 900,00 €
Après délibération, le conseil municipal décide de solliciter la subvention DETR 2017 pour ces travaux de rénovation de la mairie, de valider le plan de financement présenté, d'inscrire au budget 2017 le montant de ces travaux et enfin d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention pour la rénovation du bâtiment communal de la mairie.

PARTICIPATION SECOURS CATHOLIQUE
Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à un accord de principe sur une aide financière à verser à l'association du Secours Catholique en fonction du nombre de familles aidées soit 100 € par an et par famille.

Conseil municipal du 14 mars 2017

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016 dressé PAR Madame FARGIER Augusta, receveur
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2016 de la commune et de la régie de transports scolaires. Ces comptes n'appellent ni réserve, ni observation.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE
Dépenses de fonctionnement
647 915,71 €
Recettes de fonctionnement
860 484,08 €

Excédent 2016 : 212 568,37 €
cumulé avec l'excédent 2015 + 273 329,41 €

Dépenses d'investissement : 388 768,13 €
Recettes d'investissement : 204 414,94 €

Déficit 2016 : 184 353,19 €
cumulé avec l'excédent 2015 + 54 931,83 €

REGIE DE TRANSPORTS
Dépenses de fonctionnement : 2 612,89 €
Recettes de fonctionnement : 14 583,51 €

Excédent 2016 : 11 970,62 €
Cumulé avec l'excédent 2015 : 19 085,78 €

Dépenses d'investissement : 30 000,00 €
Recettes d'investissement : 0,00

Déficit 2016 : - 30 000,00 €
cumulé avec l'excédent 2015 + 14 361,10 €

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2016 de la commune ainsi que celui de la régie de transports sont approuvés.

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE
Constatant que le compte administratif 2016 de la commune présente un excédent de fonctionnement de clôture de 273 329,41 €, le conseil municipal décide le versement à la section d'investissement de la somme de 253 329,41 € et à la section de fonctionnement la somme de 20 000,00 €.

AFFECTATION DU RESULTAT REGIE DE TRANSPORTS SCOLAIRES
Constatant que le compte administratif 2016 de la régie de transport scolaire présent un excédent de fonctionnement de clôture de 19 085,78 € décide d'affecter cet excédent à la section de fonctionnement.

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
A l'unanimité des membres présents, un avis favorable de principe à la mise en place de PLU intercommunal pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal est adopté.

MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise et complément indemnitaire)
Les délibérations instaurant le régime indemnitaire prises antérieurement sont modifiées ou abrogées

DEMANDE DE TRANSFERT DES BIENS DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SECTION DU ROUCHAS A LA COMMUNE
Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 janvier 2017.

Le conseil municipal demande après en avoir délibéré demande à Mr le Préfet de la Hte Loire de bien vouloir prendre un arrêté de transfert des biens, droits et obligations de la section du Rouchas à la commune dans la mesure où moins de la moitié des électeurs ont voté lors de la consultation des électeurs organisée le 8 novembre 2016.

VENTE TERRAIN APPARTENANT AUX HABITANTS DE LA SECTION DE LACHAMP/ TRANSFERT DES BIENS DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SECTION DE LACHAMP A LA COMMUNE
Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 janvier 2017

Le conseil municipal après délibération,à l'unanimité demande à Monsieur le Préfet de la Hte Loire de bien vouloir prendre un arrêté de transfert des biens, droits, et obligations de la section de Lachamp à la commune dans la mesure où moins de la moitié des électeurs a voté lors de la consultation des électeurs organisée le 19 novembre 2016.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE
La commune de Saint-Pierre-Eynac souhaite rénover la mairie et la rendre accessible. Depuis la construction de la nouvelle école, la commune dispose d'un bâtiment sur trois niveaux et souhaite y entreprendre des travaux de rénovation pour une meilleure accessibilité et une meilleure fonctionnalité.
Le montant estimatif de ces travaux s'élève à la somme de 219 311,25 € H.T.
Le montant estimatif de maîtrise d'oeuvre s'élève à la somme de 17 545 € H.T.

Le plan de financement de ces travaux serait le suivant :
- fonds propres de la commune : 47 371,25 €
- subvention de la Région : 50 000,00 €
- subvention DETR de l'État : 82 900,00 €
- subvention 4311 département : 56 585,00 €
TOTAL : 236 856,25 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer les demandes de subvention ci-dessus, de valider le plan de financement, de demander l'inscription du montant des travaux au budget principal communal de 2017 et d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ces demandes de subvention et les documents afférents aux travaux de rénovation du bâtiment communal de la mairie.

Conseil municipal du 23 mai 2017

Elections législatives : mise en place des membres du bureau assesseurs et répartition des élus de 8h (heure d'ouverture du scrutin) à 18h (heure de clôture).

MISE EN PLACE DE BORNES WIFI EN PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT
le Conseil Municipal donne son accord afin de :
- Offrir à la population et à ses visiteurs le service de wifi public gratuit en bénéficiant du dispositif départemental WIFI 43 proposé par le Conseil départemental de la Haute-Loire.
- Souscrire un abonnement annuel estimé à moins de 300€ HT pour le premier KIT de base, incluant 2 bornes étanches, la garantie et la maintenance du matériel et des portails d'authentification et d'administration. Cet abonnement n'inclue pas la location de la ligne ADSL/ Fibre Optique / Wifi Max ou satellite qui reste à la charge de la commune,
- Bénéficier d'une activation et, si nécessaire, d'une étude d'implantation, dont les frais sont à la charge du Conseil Départemental de la Haute-Loire,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et contrats qui interviendront pour la mise en œuvre de ce service.

CONCESSIONS DU COLUMBARIUM
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
- de fixer le tarif des concessions du columbarium à 600 € pour une durée de 30 ans renouvelables.
– de laisser en accès libre et gratuit le jardin du souvenir.
– dit que les recettes correspondantes seront versées sur le budget général de la commune
– autorise Monsieur le Maire à exécuter la présente délibération.

PARTICIPATIONS DIVERSES
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de diverses demandes de participations.
La première concerne une demande de participation aux frais engendrés par les cérémonies officielles pour l'association des anciens combattants de la Commune.
La deuxième concerne une demande de participation aux frais engendrés par la participation au championnat du monde de Pâtisserie Glacerie Chocolaterie FIPGC d'un habitant de la Commune en équipe nationale.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :
– de verser une participation de 500 euros à l'association des anciens combattants,
– d'allouer à titre exceptionnel la somme de 500 euros pour la participation au championnat du monde de pâtisserie, glacerie, chocolaterie FIPGC le 21/22 octobre 2017 à Milan

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE
Monsieur le Maire de Saint-Pierre-Eynac indique que compte tenu la charge de travail au niveau du service technique depuis le départ en retraite d'un agent en 2015, compte tenu également du fait que l'agent actuellement en poste sur les espaces verts et la voirie sera désormais en poste à l'école pour palier au manque d'effectif suite à une fin de contrat à compter du 05/01/2018 ; il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique polyvalent. Il ajoute que cet emploi correspond au grade de Adjoint technique territorial, filière technique et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.
Une publication de poste sera effectuée sur le site www.emploi-territorial.fr
M. le Maire propose au conseil municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs au plus tard le 01/10/2017.

REFECTION DE VOIRIES
Monsieur le Maire informe qu'une consultation a été lancée concernant la réfection de voiries sur la commune. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'automne.

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL
Une modification de temps de travail de l'adjoint administratif en charge de l'agence postale est nécessaire. En effet, l'agent va renforcer le service administratif de la mairie. Son volume horaire passera désormais à 21h30 hebdomadaires.

RECENSEMENT DE LA POPULATION
Monsieur le Maire informe que le recensement de la population a lieu tous les 5 ans.
La population de la Commune de Saint-Pierre-Eynac sera donc recensée en début d'année 2018. Plus d'informations seront apportées ultérieurement.

Conseil municipal du 30 juin 2017

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Sont élus les trois titulaires :
- GUERIN Alain
- SUREL née RAPATEL Nathalie
- DUNIS Lucien

et comme suppléants :
- DEMARS Hélène
- GERENTON Sébastien
- LIOGIER née TEYSSONNEYRE Renée

ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDES
- pour l'acheminement et la fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel
- pour la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés

Groupement de commandes initié par :
- le syndicat intercommunal d'énergies du département de l'Aveyron (SIEDA)
- le syndicat départemental d'énergies du Cantal (SDEC)
- la fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze (FDEE19)
- le syndicat départemental d'énergies du Gers (SDEG)
- le syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire (SDE43)
- la fédération départementale d'énergies du Lot (FDEL)
- le syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère (SDEE)
- le syndicat départemental d'énergies du Tarn (SDET).

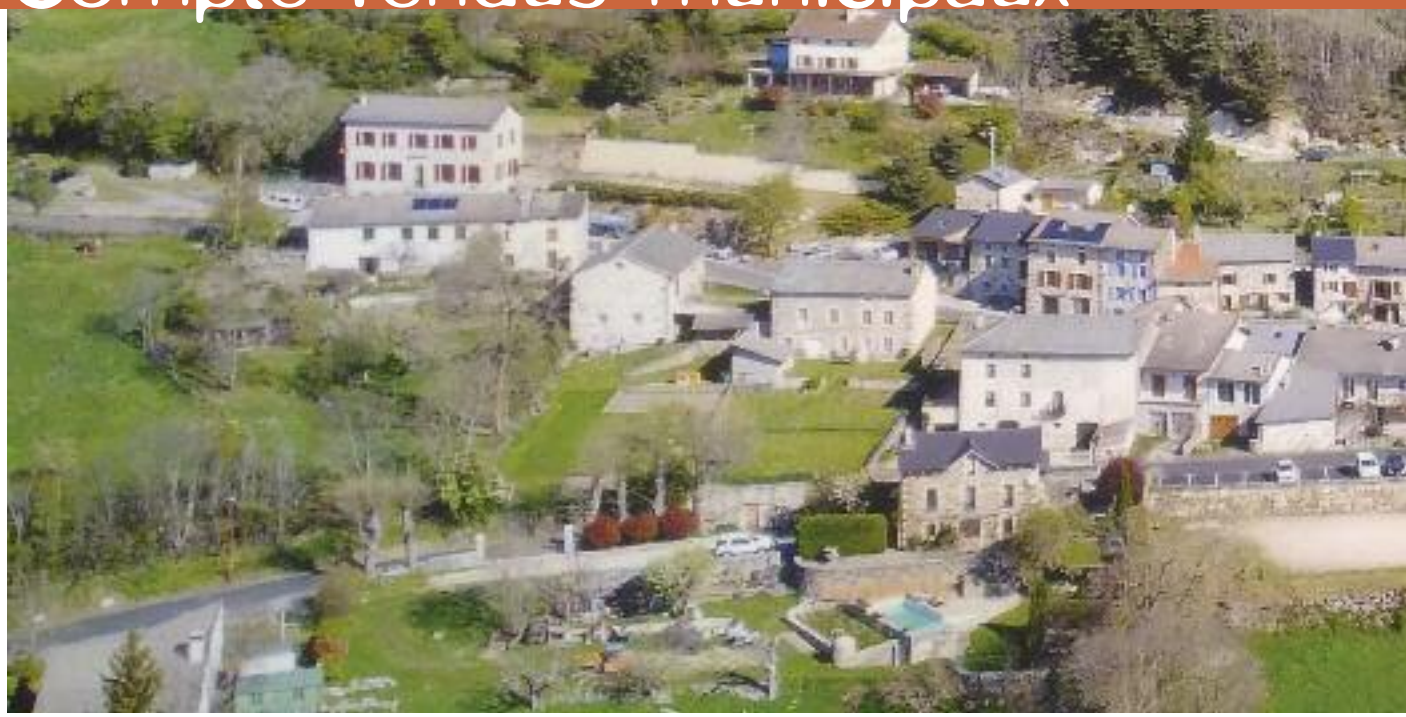

Conseil municipal du 24 octobre 2017

APPROBATION RAPPORT COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)
Commission créée au sein de la Communauté de communes suite à la mise en place de la fiscalité unique professionnelle, celle-ci doit émettre un rapport indiquant les modalités de reversement de cette fiscalité aux communes membres.
Le conseil municipal approuve le rapport de cette commission ainsi que le montant du reversement à notre commune d'un montant de 41 854,81 €.

REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE
La remise des offres des entreprises était fixée au 2 octobre. 34 plis ont été reçus dans les délais.
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 octobre 2017 afin d'ouvrir et d'analyser les plis reçus.
Après avoir pris connaissance des offres reçues, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de retenir les entreprises suivantes :
lot 1 : démolition-maçonnerie : Ent. BERARD Maçonnerie pour un montant de 16005,80 € H.T.
lot 2 : traitement des façades : SARL Fabien MICHEL : 35906,70 € H.T.
lot 3 : menuiseries extérieures -désenfumage – métallerie : Ets CHAPUIS : 77 413,20 € H.T.
lot 4 : menuiseries intérieures : SARL PAGES : 17 791,61 €H.T.
lot 5 : plâtrerie-peinture : SARL BROC : 28 913,69 € H.T.
lot 6 : revêtements de sol : SARL GIMBERT : 8 859, 80 € H.T.
lot 7 : plafonds suspendus : SARL BROC : 5 818,67 € H.T.
lot 8 : plomberie sanitaire : SARL RIVIER et Fils : 3 734 € H.T.
lot 9 : é lectricité : SARL MARCON ELEC : 10 592,50 € H.T.

ENQUETE PUBLIQUE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE
Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande que le zonage d'assainissement mis en place par le Syndicat d'eau et assainissement du Velay Rural soit réévalué compte tenu des zones urbanisées de la commune et surtout compte tenu du nombre croissant d'habitations nouvelles sur la commune chaque année en particulier sur les secteurs suivants : Tournecol, Les Bastides, La Paravent et Noustoulet. Il souhaite également que l'assainissement collectif séparatif soit réalisé sur le village d'Aupinhac.

TRAVAUX DE MAINTENANCE FORET SECTIONALE DE LACHAMP LARDEYROL
L'Office National des Forêts a précisé la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien dans la forêt sectionale de Lachamp Lardeyrol.Le montant de ces travaux de maintenance est estimé à 675 € H.T. et le montant de la prestation d'assistance de l'ONF à 210,60 € TTC.

ACTUALISATION DES STATUTS SEAVR (Syndicat d'eau et assainissement du Velay Rural)
Après délibération, le conseil municipal accepte les nouveaux statuts du SEAVR.

ADOPTION REGLEMENT DE DENEIGEMENT
Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la proposition de règlement de déneigement mis en place par la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal. Après lecture de celui-ci, le conseil municipal émet un avis favorable à l'adoption de ce règlement de déneigement.

Conseil municipal du 19 décembre 2017

APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL

ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION ET A L'UTILISATION DU SOL

Cette convention doit prendre effet au 1er janvier 2018 puisqu'à compter de cette date la compétence urbanisme sera reprise par la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal.
Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adoption de cette convention.

DISPOSITIONS BUDGETAIRES APPLICABLES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les paiements en section de fonctionnement (limite budget n-1) et en investissement (limite 1/4 des crédits ouverts en n-1).

AUTORISATION PERMANENTE DES POURSUITES ACCORDEE AU COMPTABLE PUBLIC

Le conseil municipal décide de donner au comptable en exercice une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

TRAVAUX D'EXTENSION BASSE A EYNAC

Le conseil municipal décide d'approuver ces travaux, d'en confier la réalisation au Syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire auquel la commune est adhérente et de fixer la participation de la commune aux dépenses à hauteur de 740€.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR

Le conseil municipal émet un avis favorable au versement de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur des communes.

CREATION DE QUATRE EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET REMUNERATION

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2017. Quatre agents recenseurs ont été recrutés. La rémunération de ces agents sera de 1200 € nets pour toute la période.

***Activités périscolaires : I**es champignons avec Monsieur PORTAL phamarcien à St Julien-Chapteuil et Renée LIOGIER pour les peinturesde champignons.*

De nombreuses actions mises en place à l'école

Bilan 2016/2017

- Fleurissement du rond point devant l'école, jardin potager derrière l'école

- Plusieurs sorties culturelles (théâtre surtout)

- Venue de la compagnie les 3 chardons pour un spectacle à destination des maternelles et des CP/CE1 (spectacle partagé avec d'autres écoles avoisinantes)

- Sorties skis

- Décorations des abords de l'école pour Noël

- Sortie de fin d'année: visite de 2 musées à Saint Etienne (musée d'art et d'industrie, musée d'art moderne) et pour les plus petits découverte de la ferme pédagogique de Bains.

- Rencontre athlétisme à Saint Julien chapteuil, avec les écoles des alentours

Projets pour 2017/2018

Les projets de l'école sont riches au niveau culturel. Avec le nouveau regroupement des communautés de communes il y a eu beaucoup de propositions émanant du centre culturel du Monastier. L'école s'est inscrite à un projet proposé par la troupe de théâtre du Monastier sur Gazeille : L'Envolante autour de "lecture bruitée". Ce projet se déroulera en 3 phases :

- Les enfants du cp au cm2 iront assister à une séance de

répétition de la troupe qui monte son nouveau spectacle.

- Les acteurs viendront dans les 3 classes (grâce à un financement de L'APE) pour donner quelques conseils techniques pour réaliser des bruitages

- Les enfants pourront assister au spectacle de la troupe l'Envolante (un spectacle pour chaque niveau afin de l'adapter au public).
Il en résultera certainement également un spectacle de lectures bruitées produites par les enfants de l'école.

Vivre solidaire est le thème de cette année

LES MATERNELLES

Ils garderont le thème de la solidarité tout au long de l'année, avec quelques actions ponctuelles.
il y aura, comme chaque année 3 sorties culturelles:il a déjà été visionné un film sur la Russie au Monastier en début d'année.
Le 5 décembre, les enfants iront au théâtre d'Yssingeaux pour un spectacle sur les sons. Ils participeront aussi au spectacle de Noël offert par la Communauté de Communes par la troupe de L'Envolante. Le 2 mars, il y aura les 3 chardons qui vont venir faire un spectacle à la salle de fête de Saint Pierre. Ont été invitées aussi d'autres écoles pour partager ce moment.
L'USSEP met, une fois encore, à disposition du matériel pour apprendre à découvrir un sport.

LES CP-CE1

Ils participent conjointement au projet de solidarité et réaliseront 3 sorties culturelles diverses.
Selon l'enneigement, il y aura un cycle ski (avec la classe de Mme Etheve également).

LES CE2-CM1-CM2

projet solidarité:Les plus grands (CE2, CM1, CM2) ont rencontré le Secours Populaire pour échanger sur ce qu'était une action solidaire. Ils seront,par la suite, sollicités pour participer à une action solidaire et devront également, avec l'aide de tous les enfants de l'école, produire une oeuvre d'art représentant la solidarité.
Ils feront 3 sorties culturelles.
Il participeront au défi maths ; au défi scracth et au défi-langues (au collège) : concours organisé par l'inspection pour toutes les écoles volontaires.

Association des Parents d'élèves

L'Association de parents d'Elèves de l'école de St Pierre Eynac propose différents évènements afin de soutenir le « vivre ensemble » au sein de l'école et de récolter des fonds pour financer : les sorties scolaires, achats de matériels, de livres, la participation des classes à un atelier théâtre et à l'ONISEP, les voyages scolaires…

Durant ce premier trimestre scolaire une rencontre festive a réuni parents et enfants autour de jeux loués à l'association Cékankonjou ; une vente de pizzas a également été organisée ; et des photos de classe ont été réalisées. A l'approche des fêtes de fin d'année, l'APE a offert aux enfants son traditionnel goûter de Noël, qui a été aussi l'occasion de déballer des cadeaux pour l'école.
Durant l'année 2018, se dérouleront :
le 27 janvier le loto de l'école,
le 8 février une vente de bugnes, puis de pizzas les 5 avril et 15 juin, durant le week-end des associations sera servie la soupe aux choux…etc.
Si les enfants emplissent de vie notre nouvelle école, il s'agit également aux parents et habitants de la commune de soutenir ces élans et d'aider au financement de leurs projets pédagogiques. Ainsi, chacun est le bienvenu pour participer aux réunions de l'Association de Parents d'Elèves et aux différents évènements à venir.

Ateliers créatifs

Le lundi de 18h à 20h, une quinzaine de personnes se retrouvent à la maison des loisirs. Actuellement, deux ateliers sont dirigés par Andrée Barriol.

• Peinture sur porcelaine : les porcelaines peintes sont ensuite cuites dans un four spécial à 840 degrés. Ces pièces peuvent passer au lave vaisselle.

• Céramique : les objets modelés en terre subissent 2 cuissons :
950 degrés en four électrique spécial puis l'étape d'émaillage et une cuisson « raku » à 980 degrés.

D'autres ateliers peuvent avoir lieu en cours d'année à la demande des participantes : peinture sur soie, peinture sur métal…

Crèche du village

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association du petit village de Tournecol s'est mobilisée pour peaufiner cette œuvre dont les sujets ont été fabriqués à base de rondins de bouleau. En l'occurrence, c'est un duo qui a fait feu de tout bois : Gilbert Sabadel et Jean-Marc Couret. Les deux complices ont consacré un mois à cette réalisation pour un résultat à la hauteur de l'investissement. Leur crèche en bois vaut vraiment le détour. Elle est éclairée, tous les jours, de 17h30 à minuit. A bon entendeur…

Donnons le sourire à Coraline

Le 25 mars 2017, l'association « DONNONS LE SOURIRE A CORALINE » a organisé une soirée théâtre à la Maison des Loisirs.
Ainsi, la troupe **« ça m'est Meygal »** de St Julien-Chapteuil a interprété sa dernière pièce intitulée « Des Pruniers sur le rocher » devant un nombreux public.
Une vente de gâteaux ainsi qu'une buvette permettaient de clôturer cette soirée par un moment de convivialité.
L'intégralité des bénéfices de cette soirée a été versée à l'association **« Donnons le sourire à Coraline »**.
En effet, à cause d'une maladie génétique rare qui se traduit par des retards d'acquisition et des troubles autistiques, Coraline a besoin de soins spécifiques et de cures particulières qui ne sont pas pris en charge par les organismes de santé. Coraline est née en 2005 et habite Montoing.

L'Association « Donnons le sourire à Coraline » remercie tous les participants.

Repas champêtre à Aupinhac

L'association organisera son traditionnel repas champêtre le SAMEDI 4 AOUT 2018 à partir de 19 heures.

L'association a pour but de réunir les habitants du village dans la joie et la bonne humeur et de récolter des fonds pour entretenir le patrimoine commun tel que l'assemblée et le four à pain. Cela permet aussi de faire des dons tous les ans à des associations du département. Cette année un don a été fait afin d'aider à vaincre la maladie d'Alzheimer.
L'édition 2017 du repas champêtre a été un franc succès avec près de 420 repas vendus, le maximum de que le four puisse cuire. Un grand merci à tous les participants.
L'édition 2018 prendra un tournant écologique avec l'achat de gobelets réutilisables qui seront consignés ainsi que l'achat de couverts en bois jetables. L'objectif est de produire un minimum de déchets non recyclables.

Théâtre : représentations de "Jean de Florette en 2017"

Notre petit village de Marnhac est désormais connu grâce aux représentations théâtrales que nous proposons au mois de juillet. En effet, voilà maintenant cinq ans que l'association du village marche dans les pas de Marcel Pagnol, une marche qui nous a emmené à poursuivre l'aventure en proposant pour 2018, « La Fille des Sources », suite logique de « Jean de Florette ».

Les recettes engendrées par cette manifestation nous permettent d'entretenir notre assemblée de village, mais aussi d'organiser des rencontres pour petits et grands. En février, partage de la galette, chasse aux œufs pour Pâques, grillades des villageois en juin, repas des bénévoles en octobre, et enfin arbre de noël en décembre avec un cadeau offert à chaque enfant.

Pour 2018, nous participerons au festival des assemblées tout en maintenant nos activités citées ci-dessus.

Guillaume Abrevoir, pâtissier

Après de solides études en école de pâtisserie dont l'Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie à Yssingeaux, Guillaume ABREVOIR a eu l'occasion de découvrir la pâtisserie haut de gamme. Il a pu observer les réalisations des meilleurs ouvriers de France et des champions du monde qui organisent des stages pour les professionnels.

Lui-même, le voilà contacté afin de représenter la France au Championnat du monde de pâtisserie, chocolaterie et glacerie qui se déroule à Milan en Italie. Arrivé 4ème place mondiale, Guillaume ABREVOIR peut être fier d'avoir réalisé le meilleur entremets pâtissier. Avec ce titre, cette expérience lui a permis de considérablement grandir et se perfectionner dans le métier. Pour lui, cette expérience restera inoubliable.

Un jeune éleveur récompensé

Alexis Garzino 21 ans est passionné d' animaux.

Dés l'age de 12 ans il achète un couple de pigeons et l'année d'après il se lance dans une race en particulier le pigeon texan et s'inscrit au texan club de France. Chaque année a lieu le championnat de France où sont jugés les plus beaux spécimens de l année. chaque pigeon est jugé sans connaître son éleveur et obtient une note entre 90 et 100,
En 2016 Alexis obtient sa première récompense avec 1 podium : une troisième place en prix d élevage (meilleure moyenne sur 6 pigeons) et en 2017 il franchit un cap supplémentaire il obtient le titre de vice champion de France avec une femelle texan récessive à Barraqueville où étaient présentés 1200 pigeons.

Unis pour le Téléthon

Vendredi 1er décembre L'Association ADMR de St Germain Laprade et l'Association du village de Marnhac ont reçu le Maratelethon de Combronde.

Les 15 coureurs du défi "Monaco + Combronde" sont partis Mardi 5 décembre matin de Monaco et se relaieronl24hl24 pour effectuer les plus de 1000 km qui les ramèneront à Combronde samedi 9 décembre vers 18h ! Le produit de la vente de km aux entreprises, partenaires de l'opération, et de porte clefs sur le parcours, est versé à IAFM.

Cette année ils ont ramené un chèque de 50 505 €. Félicitations à eux. Marnhac a été leur dernière étape du soir avant leur arrivée à Combronde.

Les athlètes et leurs accompagnateurs soit une vingtaine de personnes ont été reçu par les 2 associations. l'apéritif et le repas ont été très appréciès. Les coureurs sont partis de Nonières(07). via fay sur Lignon et saint front.

Les maires des communes de St germain-Laprade et de Saint Pierre-Eynac, Mrs Cornu André et Abrial Raymond et leurs conseillers Lucien Dunis et Bernard Nouvet étaient présents et ont salué leur exploit. Certains coureurs ont été hébergés à Marnhac chez l'habitant pendant que leurs collègues rejoignaient Vergongheon ou ils étaient attendus pour le petit déjeuner.

Les présidents et membres du bureau des deux associations sont fiers d'avoir contribué à l'accomplissement de ce formidable défi en faveur du téléthon.

Le sport mécanique

Allier sa passion avec l'occasion d'être utile aux autres, il n'en fallait pas moins pour sortir Saint Pierre Eynac de sa torpeur matinale, ce samedi 7 octobre 2017.

En effet, une trentaine de quads et une quarantaine de motos ont pris le départ, des 8h30, pour plusieurs itinéraires,sur les magnifiques chemins environnants.
Des boucles d'environ 3 heures ont permis à chacun de profiter couleurs automnales, mais aussi de faire preuve de maîtrise,en fonction de la technicité de certains passages.

Des 12h30, les groupes retrouvaient la salle polyvalente pour un repas bien mérité !

En soirée un second repas dansant, ouvert à tous, clôturait cette journée dans la joie et la bonne humeur. La totalité des dons de la manifestation sera reversée au Telethon

Merci à la collaboration des différentes associations sans laquelle cet événement n'aurait pu être possible.

Alors, on vous attend pour l'édition 2018 !

Troupe des amis du patois Vellave

Le samedi 2 décembre, la troupe a offert une représentation théâtrale en patois bien sûr « Lou Rectome ».

Dans le cadre du TELETHON, le lendemain les bénévoles de la maison des loisirs se sont mis aux fourneaux pour la préparation des traditionnelles tripes.

RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement 2018, des chiffres aujourd'hui pour construire demain

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018. SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

Vos agents recenseurs

Emma Pouzols

Françoise GENTES

Melinda Giraud

Laetitia Porte

Embauche de David Blanc

David BLANC du village d'Eynac a été embauché comme agent technique le 1er octobre 2017.
Son travail consiste à l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, du cimetière, du déneigement.

Projet "vivre solidaire" à l'école Les lutins de Monplot

Cette année les enfants de l'école de Saint pierre Eynac participe à un projet "vivre solidaire" initié par l'inspection. Pour cela ils vont mener plusieurs actions.
Dans un premier temps, ils ont discuté en classe de la notion de solidarité, puis des bénévoles du Secours Populaire sont venus nous rendre visite pour nous présenter un exposition itinérantes sur la solidarité et l'action du Secours Populaire dans le monde. Ils ont aussi travaillé en classe sur des albums et des romans en lien avec ce sujet.

Ensuite les élèves vont réaliser plusieurs actions solidaires :
- collectes de piles usagées à l'école,
- création et envoi de cartes de voeux, en partenariat avec les ainés du village lors d'un après-midi coloriage à l'école
- réalisation d'une oeuvre d'art impliquant toutes l'école sur le thème de la solidarité.
Ce projet se soldera par une rencontre, au mois de mai, qui réunira toutes les classes de la circonscription qui se sont inscrites dans cette démarche.

Tour de France 2017 : allez Bardet !

Cette année, notre département de la Haute-Loire a eu la chance d'accueillir le Tour de France 2017 pendant trois jours.

Le tour est arrivé le 16 juillet au Puy, a bénéficié d'une journée de repos sur les terres ponotes pour reprendre la course le 18 juillet direction Romans sur Isère. Cette 16ème étape du 18 juillet a donc pris le départ au Puy en Velay direction St Julien-Chapteuil en passant à St Pierre-Eynac. C'était l'occasion pour les passionnés, mais également les locaux, de venir encourager les professionnels de la Grande Boucle. Le peloton était devancé par la caravane du Tour qui a distribué de nombreux lots à partir de 11h50 sur notre commune.
Les 198 coureurs sont alors passés deux heures plus tard, alors qu'ils n'avaient effectué que les 11 premiers kilomètres de l'étape qui en comptait 165 jusqu'à Romans sur Isère.

Le village de La Paravent a accueilli comme il se doit les coureurs. 16 vélos fleuris avaient été installés le long de la route des coureurs. Des banderoles, des maillots montraient également tout le soutien du village aux coureurs. Romain Bardet en tant que régional de l'étape avait bien évidemment les faveurs du public ! Il a été acclamé sous les applaudissements des Pétroeynadois !

Pierre DEMARS

Ça se passe près de chez vous !

DIMANCHE 21 JANVIER

MAISON DES LOISIRS

Concours de belote

Organisé par le Club de Montplot.

SAMEDI 27 JANVIER

MAISON DES LOISIRS

Loto de l'école

Organisé par l'APE.

DIMANCHE 25 FÉVRIER

MAISON DES LOISIRS

Concours de belote

Organisé par l'Echo de Bilhères.

SAMEDI 10 MARS

MAISON DES LOISIRS

Assemblée générale

Organisée par la maison des loisirs.

DIMANCHE 6 MAI

SAINT-PIERRE-EYNAC

Course de côte

Organisée par l'Ecurie Vellave.

SAMEDI 14 JUILLET

MAISON DES LOISIRS

Bal du foot

Organisé par l'Association sportive.

ANCIEN TERRAIN FOOT

Bal trapp

Organisé par l'association de la chasse.

ANCIEN TERRAIN FOOT

Concours pétanque et vente de pain

Organisé par l'Association La Vigne Lachamp.

DIMANCHE 15 JUILLET

MAISON DES LOISIRS

Soupe aux choux

Organisé par l'APE.

MAISON DES LOISIRS

Bal des familles et feu d'artifice

Organisé par la maison des loisirs et la Municipalité.

LUNDI 16 JUILLET

SAINT-PIERRE-EYNAC

Concours pétanque

Organisé par Les amis de la pétanque.

DU 18 AU 22 JUILLET

MARNHAC

Théâtre itinérant

Organisé par l'association du Village de Marnhac.

SAMEDI 21 JUILLET

ASSEMBLÉE DU RIVET

Soupe aux choux

Organisée par l'association des grottes de Peylenc.

SAMEDI 4 AOÛT

AUPINHAC

Repas campagnard

Organisé par l'association du village d'Aupinhac.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

PLACE DE L'ÉGLISE

Marché bio

Oorganisé par l'association Meygalimenterre.

SAMEDI 6 OCTOBRE

MAISON DES LOISIRS

Repas sarrassou

Organisé par la Paroisse.

SAMEDI 13 OCTOBRE

MAISON DES LOISIRS

Balade moto et quad

Organisé par la Maison des loisirs.

SAMEDI 27 OCTOBRE

MAISON DES LOISIRS

Bal du foot

Organisé par le foot de Saint Pierre.

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE

MAISON DES LOISIRS

Pièce de théâtre en Patois

A partir de 15h : offert par les amis du patois vellave (au profis du téléthon).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

MAISON DES LOISIRS

Tripes Téléthon

Organisé par la Maison des loisirs.

Pharmacie du Meygal
43260 Saint Julien Chapteuil
Tél. 04 71 08 70 23 - Fax 04 71 08 41 30
pharmaciedumeygal@orange.fr
www.pharmacie-du-meygal.fr

Sarl Fabien MICHEL
Maçonnerie
Restauration
Enduits et joints à la chaux
Taille de pierre
Rue Centrale - 43700 BLAVOZY
04 71 03 07 14 - 06 50 86 02 46
fabien.michel457@bbox.fr

B&C informatique
Conseil & Service de Proximité
ZI Bombes
Rue Maurice Schuman
43700 St Germain Laprade
contact@bnc-informatique.fr
04 71 03 54 22
www.bnc-informatique.fr

marcon.elec
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ
Jean-Luc Marcon
Gérant
06.08.27.04.95

FRAISSE
BUREAUTIQUE
J-Philippe FRAISSE
06 70 03 33 92
www.fraissebureautique.com
KONICA MINOLTA
FRAISSE BUREAUTIQUE
Tél. 04 71 09 10 58 - Fax 04 71 02 11 01
11 Bd. Cluny - 43000 Le Puy-en-Velay

www.altipac-geothermie.fr
Zone Industrielle
43700 Saint Germain Laprade
T 04 71 01 40 15
F 04 71 01 40 16
M contact@alti-pac-geothermie.fr

travaux publics
travaux agricoles
GRAS T.P.
Cellier · 43260 · ST PIERRE-EYNAC
tél 04 71 57 66 64
port.06 09 87 66 23

AUTOCARS
DRIOT - MASSON
04 71 61 05 16
www.autocars-adm.fr
Gare Routière - BP 6 - 43140 St Didier en Velay

Ets F. Vincent & Fils
Le choix de la qualité
Carburants - Fioul - BP Supérfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie bois - Granulés
SIEGE SOCIAL : Le Sauvetat - 43340 LANDOS - Tél. 04 71 08 21 44
SIEGE ADMINISTRATIF : ZA de Laprade - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 03 05 88 - Mail : carburant.vincent@orange.fr
La Guide ZA du Fromental - 43200 YSSINGEAUX - Tél. 04 71 65 08 57
www.vincentcombustible.fr
MOTUL
Castrol

BERARD Roland
Maçonnerie & Travaux Publics
La Paravent - 43260 ST PIERRE EYNAC
Tél. : 04 71 08 72 89 Fax : 04 71 08 41 58
roland.berard2@wanadoo.fr
Siret : 449 383 777 00017

Saveurs D'Antan
Violleton Sylvain
Traiteur
ZA Lachamp
43260 Saint-Pierre-Eynac
Tel : 04 71 03 53 29
Tél : 06 82 21 42 52
saveursdantan@orange.fr
saveursdantan-traiteur.com
domaine-saveursdantan-laperverchere.com

id concept bain
Plomberie, création et rénovation de salle de bain
43 260 Saint Pierre Eynac
Samuel Usson
06 13 42 04 91
idconceptbain@gmail.com
www.idconceptbain.fr

Ets PAGÈS
CHARPENTE
LEVAGE
Chemin Batailloux
43260 Saint Hostien
Tél : 04 71 57 66 92 - Fax : 04 71 57 69 29

RIVIER & Fils
Installations - Dépannages
La Martou
43260 LAVAL
06 72 27 13 32
Chauffage - Climatisation - Plomberie - Zinguerie

Intermarché
contact
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 8h45 - 12h15 & 14h30 - 19h15
vendredi et samedi non stop 8h45 - 19h15
dimanche 9h00 - 12h00
Saint Julien Chapteuil • Tél. 04 71 05 56 86

PLATRERIE PEINTURE
BROC
SARL
THALAMAS Pascale et Pierre Louis
43700 BRIVES CHARENSAC
E-mail : pscbroc@orange.fr
Tél : 04 71 05 43 96
Fax : 04 71 05 99 96

Création : www.studioN3.fr • 06 83 33 34 53